

qu'a fait l'honorable député ? Il a tout simplement acheté cinq ou six milles acres de terre, malgré le profond dégoût qu'il éprouvait pour le programme adopté par le gouvernement au sujet des terres.

Maintenant, je me permettrai de lire pour le profit de la Chambre —

M. CAMERON (Huron.) Quel est le titre du journal ?

M. FARROW. Oh ! vous le savez bien. C'est votre journal grit.

M. CAMERON. Quel en est le titre ?

M. FARROW. Ce n'est pas l'*International*.

M. CAMERON. Vous m'avez dit l'autre jour que c'était ce journal ; je le crois encore.

M. FARROW. Je suppose que l'honorable député est satisfait. Ce journal rapporte que le député de Huron-Centre a dit :

“ J'ai été des plus étonnés, pendant mon voyage à travers le magnifique pays qui s'étend à l'ouest, de trouver une étendue considérable de belles prairies, etc.”

Il parle ensuite de la fertilité du pays mais, dit-il, les habitants l'abandonnent ; au moins 4,500 sont passés du Manitoba au Dakota.

Cependant, l'honorable député a acheté des terres dans ce pays. Il parle ensuite de son voyage à travers ce beau pays, ce pays fertile, presque inhabité, et qui attend les colons que le programme du gouvernement au sujet des terres, tient éloignés. Quel est ce programme ? Tout individu peut obtenir gratuitement 160 acres de terre, et en acheter 160 autres acres. N'est-ce pas un bon programme ? Peut-on obtenir la même chose dans le Dakota ?

Maintenant, je prierai l'honorable député de Huron-Centre de nous dire où il a obtenu ses statistiques montrant que 4,500 personnes avaient quitté Manitoba pour aller au Dakota. Il ne pourrait le dire.

Sir RICHARD J. CARTWRIGHT. L'honorable monsieur trouvera ces statistiques en examinant les registres du bureau des terres à Pembina.

M. FARROW. Je suis certain que lorsque ces statistiques seront examinées par le comité de l'immigration, on les trouvera inexactes.

Pourquoi ces personnes ont-elles émigrées au Dakota ? C'est l'honorable député qui les a portées à émigrer lorsqu'il a été à Manitoba.

Sir RICHARD J. CARTWRIGHT. Ces personnes ont émigré avant cette époque, je suppose.

M. FARROW. L'honorable député désire qu'il en parte un plus grand nombre. Il leur a dit : “ Messieurs, voyez ce que fait le gouvernement ; on vous impose une taxe de quarante ou cinquante pour cent, au lieu de vous laisser acheter de vos voisins. Vous ne devez pas être taxés ainsi ; vous ne devez pas faire le commerce avec vos frères de l'Ontario ; vous devez aller aux Etats-Unis et y laisser votre argent ; ” et il leur conseillait de ne pas s'établir dans le Manitoba, dans un pays conduit par un si mauvais gouvernement. Eh bien ! les habitants du Nord-Ouest m'ont dit que c'était le meilleur gouvernement qui eût jamais existé pour le Manitoba et le Nord-Ouest ; ils ont ajouté : “ Que Dieu bénisse leur programme.”

Pourquoi l'honorable député a-t-il fait des discours aussi anti-patriotiques ? Est-ce pour remonter au pouvoir ? Je crois que les honorables députés de la gauche conseilleraient aux habitants de Manitoba d'abandonner complètement leur province et d'émigrer aux Etats-Unis, si, par ce moyen, et seulement par ce moyen, ils pouvaient remonter au pouvoir. Il semble que ce soit là leur seul désir, mais j'espère qu'il s'écoulera encore plusieurs années avant qu'ils puissent le réaliser.

M. MILLS. Un honorable député nous a dit, en faisant allusion à l'émigration considérable des canadiens aux Etats-Unis, que nous, députés de la gauche, agissions bien anti-patriotiquement au sujet de cette question. Il est singulier que les honorables députés de la droite n'aient pas découvert chez nous le manque de patriotisme lorsqu'ils occupaient les sièges que nous occupons aujourd'hui en cette Chambre.

Il y a, dans les journaux de 1878, une résolution proposée par l'honorable chef du gouvernement d'aujourd'hui, dans laquelle il exprime le regret que l'on n'ait pas adopté un programme de nature à encourager le peuple à rester au Canada ; et l'honorable ministre des Chemins de fer, lorsqu'on lui demanda de quelle façon on pourrait empêcher l'émigration aux Etats-Unis, répondit qu'un gouvernement ne mérite pas de rester au pouvoir s'il ne peut pas adopter un programme pouvant obtenir ce résultat.

Ces honorables députés ont réussi, en se lamentant ainsi, à remporter leurs élections et à monter au pouvoir. Ils ont eu le contrôle des affaires publiques pendant les deux dernières années, et l'émigration au lieu de diminuer, fait des progrès alarmants. Durant les cinq années du gouvernement Mackenzie, l'émigration a atteint, il est vrai, une moyenne annuelle de 24,000 ou 25,000, mais pendant les cinq années précédentes, durant lesquelles les honorables députés de la droite étaient au pouvoir, cette moyenne était de 42,000 ; durant la première année d'administration du gouvernement actuel, cette moyenne a augmenté de 10,000, et l'année dernière, cette moyenne a excédé d'environ 76,000 le nombre des émigrants qui ont quitté le Canada la dernière année du gouvernement Mackenzie.

L'honorable ministre de l'Agriculture, sentant toute la force des statistiques que je viens de citer, cherche à les nier en disant qu'on ne peut s'y fier. Les rapports ont été préparés avec autant d'exactitude que les années précédentes, et s'ils étaient exagérés l'année dernière, ils étaient exagérés en 1875 et 1876, lorsque l'honorable ministre y ajoutait foi. Le fait est que les honorables députés de la droite n'ont pas rempli les promesses qu'ils avaient faites au public. Ces honorables messieurs ont fait de belles promesses et le peuple a éprouvé beaucoup de désappointement.

L'augmentation de la prospérité des pays étrangers a permis aux marchands canadiens de faire avec eux un commerce plus considérable que celui qu'ils faisaient auparavant.

Qu'a fait le ministre des Finances ? Il a proposé, il y a deux ans, de changer le tarif ; en outre, il a proposé des mesures à l'effet d'empêcher le peuple de faire des importations aussi considérables qu'auparavant. D'après lui, nous nous appauvrissons en faisant trop d'importations, et il entreprit de remédier à cet état de choses en mettant des entraves au commerce étranger. Malgré le tarif, il est arrivé que l'augmentation des travaux de construction dans les villes américaines, a produit une hausse dans le commerce de bois au Canada.

Les demandes croissantes de bois de commerce aux Indes occidentales et dans l'Amérique du sud, ont permis à nos commerçants de bois d'employer un plus grand nombre d'ouvriers, tant dans les chantiers que dans les moulins ; et c'est l'amélioration de notre commerce avec l'étranger, que nous devons cette augmentation dans les affaires, si toutefois, augmentation il y a. Si l'émigration a diminué pendant les derniers mois, c'est à ce commerce avec l'étranger que nous le devons.

Le ministre annonce que le revenu augmente, que le commerce avec les pays étrangers a augmenté, et que cette augmentation dans les affaires, qu'il a cherché à empêcher en changeant le tarif, est l'indice le plus sûr que nous sommes dans un état prospère. Cependant, nous avons prospéré contrairement au programme et à la législation fiscale que l'honorable ministre a inaugurés en 1879.